

## PROGRAMME

- 8h30 à 9h00: Mise en place des participants
- 9h00 à 9h05: MOT de bienvenu et hymne national
- 9h05 à 9h15: Allocution du Promoteur de l' ACADEMY ABED KAYEMBE
- 9h15 à 10h00:
  
- Premier intervenant : Prof Nicolas KABASELE
- Étude comparative de la tierce opposition en droit interne et devant la CCJA
  
- De 10h à 10h5: Pause
  
- De 10h05 à 11h 05: Deuxième intervenant : Prof TASOKI MANZELE  
« Étude comparative du sursis à exécution devant les juridictions administratives. » « La tierce opposition devant les juridictions administratives : Fondement légal, procédure, portée et incidences judiciaires ».
  
- De 11h00 à 12h: Questions et débats
  
- 12h à 13h: Cocktail
  
- 13h à 14h: Troisièmement intervenant : Me Abed KAYEMBE, Doctorant, Expert en Banque et OHADA : « Les défenses à exécuter en droit interne et droit OHADA. » « Le sursis à exécution devant le juge d'urgence de l'article 49 de l-AUPRSVE »
  
- De 14h00 à 14h30: Questions et débats
  
- De 14h30 à 15h00: Remise des brevets aux participants par le Bâtonnier de l'Ordre du Barreau de Kinshasa/Matete
  
- De 15h00 à 15h30" : Prise des photos et communication à la presse